



JUILLET 2021

LA LETTRE D'INFORMATION

SOMMAIRE

- Le mot de la Présidente
- 25 juillet : Question du jour (page 2) ; que faisons-nous ? (page 3)
- Assurances : ce qu'il faut savoir (page 4)
- Initiatives des associations adhérentes : Un chemin qui ne connaît pas de frontière (PACA-CORSE) : (pages 5 et 6)
- Les brèves de la Fédé (page 5)
- Balisage, voies et chemins (page 6)
- Faites vos clips (P. 7)
- Accueil, hébergement et hospitalité (page 7)
- La cagnotte Don Camino (page 7)
- Histoire, culture et patrimoine: Gestion d'un bien UNESCO (page 8 et 9)
- Espagne (page 10)

Le mot de la Présidente

Année jacquaire 2021

Nous voilà arrivés bientôt au cœur de cette année sainte jacquaire. Beaucoup d'entre vous en profitent pour monter un événement qui, à la fois va célébrer cette année particulière – voir la question du jour- et clore la vilaine année où nos échanges n'ont pu être que virtuels (comme la credential qui nous est maintenant proposée...).

Les nouveautés, à ce réveil à une vie sociale « normale », ne sont pas toutes de bon augure quant à l'esprit qui les fait naître. Raison de plus pour nous de porter haut nos valeurs, tournées toutes prioritairement vers l'humain, l'être, la présence à l'autre...

Le profit, sous diverses formes, les ego, sous d'autres, font naître des projets parfois ambitieux qui pourraient mettre en péril la « vie rêvée sur les Chemins » qui, si elle n'appartient pas au monde des bisounours, - car ampoules, malveillance, et égoïsme y ont parfois droit de cité ! - est foncièrement ancrée dans l'être et pas dans l'avoir. Il faut redoubler de vigilance pour que nos Chemins restent un lieu de ressourcement, d'occasions de dépassement de soi dans toutes les dimensions qui nous y sont proposées, physiques, psychiques, spirituelles.

En ces jours d'été où beaucoup vont remettre leurs chaussures et reprendre sac et bâtons, je vous souhaite tout le bonheur que le Chemin peut donner entre soi et soi, soi et la nature, soi et l'autre, et pour ceux qui vivent dans cette dimension, soi et le tout Autre.

Comme le chantait Anne Sylvestre
*La route est longue jusqu'à Compostelle
Pour qu'on s'y attelle
Faut avoir du cœur
Le temps n'est plus de faire mes bagages
Le pèlerinage
Me fait toujours peur
Sur cette route
Tu feras sans doute
De belles rencontres on te tendra la main
Et dans les gîtes
Où parfois on s'abrite
Tu ne seras qu'un parmi d'autres humains*

Buen Camino quel qu'il soit pour vous cet été

Annie CARDINET
Présidente Compostelle-France (FFACC)

Question du Jour

Qu'est-ce qu'une année Sainte Compostellane, ou année jacquaire ?

Sachant bien sûr que la plupart d'entre vous aurait pu rédiger cet article à ma place mais parmi vos adhérents certains ont peut-être encore besoin de quelques précisions.



C'est une année où la Saint Jacques, le 25 juillet, tombe un dimanche. On l'appelle année jubilaire, année où on « jubile » quand la joie de cet anniversaire se mêle à celle d'un dimanche.

Sur le logo de cette année, on voit le portique de la Gloire (entrée ouest de la Cathédrale) rénové ces dernières années et le slogan « Sel de la terre » (référence à Matthieu 5,13).

A Saint Jacques de Compostelle, l'année commence le 31 décembre de l'année précédente par l'ouverture de la Porte Sainte. Les curieux peuvent aller voir la cérémonie sur Internet :



Après avoir frappé au marteau la porte de bronze demandant que « s'ouvre pour nous la Porte du Salut », Mgr Barrio ouvre la Porte par où les pèlerins du monde entier passeront.

Avec les problèmes sanitaires, le Pape a exceptionnellement permis que cette année jubilaire soit prolongée et la fermeture de la Porte Sainte se fera donc au 31 décembre 2022. Cela donne du temps pour aller jusqu'à Compostelle et se mêler à la foule des pèlerins attendus très nombreux cette année. Le parcours du pèlerin : entrée par la Porte Sainte, passage derrière la statue de l'apôtre derrière le maître autel, descente à la crypte où est le tombeau... et si vous vous confessez, communiquez et faites une offrande alors tous les péchés vous seront pardonnés !

Cette année, pour des raisons sanitaires, l'abràzo à l'apôtre, le passage derrière le buste doré aux multiples pierres précieuses, qui trône au-dessus du maître autel, n'est pas possible. Nous pourrons juste passer la porte Sainte et descendre à la crypte voir le tombeau.



La Porte Sainte ouverte à Compostelle : photo du 2 janvier 2021



Annie Cardinet

Que faisons-nous le 25 juillet?

CONFERENCES - EXPOSITIONS

Aquitaine avec D. PERICARD-MEA

ARA : expo dans la crypte de Fourvière

ITINERANCES PELERINES :

Bourgogne : voir lettre de la Fédé d'avril 2021

Loiret : marche entre Sarria et Fistera

Poitou : traversée de Poitiers – et en Saintonge rencontre autour de la lanterne des morts

Nord : de la frontière belge vers Folleville par Amiens

Compostelle 72 : marche autour de Notre-Dame des Champs (halte jacquaire entre Le Mont St Michel et Tours)

Var : veillée en bord de mer à Toulon avec pique-nique

Avec autres manifestations

Lorraine : à Toul pour l'anniversaire de la Cathédrale

PACA : avec repas

Franche-Comté : en chemin de Marnay à Quingey (lieu de naissance du pape Calixte II)

ACTIONS PONCTUELLES

Concours de dessin : Compostelle 2000

Spectacles :

Compostelle 28 : spectacle pour octobre

Piémont/Ariège/Pyrénées : Spectacle à St Lizier

Un clou pour le Chemin :

offert par la Vendée à chaque commune du Chemin dans le département

à continuer après la rue St Jacques à Paris par Compostelle 2000



Statue de Saint Jacques

commandée en 2015 à un sculpteur travaillant le bois par l'association Ariège-Pyrénées, exposée en la cathédrale de Saint Lizier

Responsabilité et assurances : ce qu'il faut savoir

A l'heure où la mise en danger d'autrui et le principe de précaution se développent, il est important pour les associations de prendre toutes les dispositions en matière d'assurance.

Les permanences, les réunions, conférences, rassemblements en salle :

une assurance de responsabilité civile de l'association doit être présentée à l'organisme propriétaire du bâtiment, et couvrir les risques encourus pour l'occupation des salles.

L'organisateur est tenu de respecter les règles de sécurité et d'organisation de l'évènement, (nombre de personnes, moyens de sécurité, information aux autorités, pompiers, police). Un cahier des charges peut être défini pour éviter les litiges dans l'organisation de l'évènement .

Les activités extérieures sont organisées par l'association :

Il y a **nécessité absolue** de prendre une assurance (nominative ou non cela dépend des assurances et des activités pratiquées) pour les participants pris en charge, pour les organisateurs d'activité et les responsables de l'association, en principe le Président.

Demander aux participants une assurance responsabilité civile personnelle est insuffisant, car **c'est l'organisateur qui est responsable** de la création de l'évènement, des conditions de réalisation de l'évènement, et la prise en compte de la sécurité des participants.

En cas d'accident et plainte par exemple, le juge ira voir le domaine de compétence de l'organisateur, sa qualification pour organiser l'activité, son expérience, son assurance en cours, et les règles concernant la qualité, les possibilités physiques des participants, le nombre de personnes autorisé selon l'activité.

En cas d'accident, l'assurance évaluera le degré de responsabilité propre de l'accidenté et pourra faire prendre l'accident par l'assurance personnelle. L'organisateur est aussi responsable de la conduite du groupe, voire des comportements de certaines personnes.

Il devra faire respecter les règles de sécurité et les comportements comme les déplacements collectifs sur la route et la signalisation du groupe.

Le principe général est que la personne organisant une activité pour une association doit être au moins reconnue par ses capacités, et être missionnée par l'association. L'association doit alors assurer la personne.

Si la personne fait une activité sans être clairement missionnée par l'association, cela relève de la sphère privée et c'est son assurance qui prend en charge. Par exemple si un baliseur ou un organisateur de sortie de l'association va se promener le dimanche sur le chemin de Compostelle il ne sera pas pris en charge par l'assurance de l'association.

Autre exemple : l'association organise une activité pour ses adhérents et d'autres personnes non adhérentes se joignent au groupe. Se renseigner auprès de la compagnie d'assurance si celle-ci est nominative, dans ce cas il est nécessaire de communiquer les noms avant l'activité.

Même exemple avec les baliseurs qui doivent clairement être missionnés et prouver leur capacité à manier certains engins, comme les tronçonneuses ou autres engins.

L'hospitalité

Cette activité relève pour l'hospitalier de la sphère privée, donc de son assurance couvrant cette activité. Les hospitaliers ne sont pas a priori missionnés par leur association. Les personnes sont volontaires et bénévoles. Les gîtes et centres d'accueil sont tenus par contre d'avoir une assurance couvrant les hospitaliers.

Organisation d'activités pour des publics particuliers

Pour des personnes à mobilités réduites, malvoyants, joëlettes, etc...il est absolument nécessaire de vérifier que l'assurance de l'association couvre ces personnes.

Jean MONNERET

Vie et initiatives des associations jacquaires



Un Chemin qui ne connaît pas les frontières...

Trait d'union entre voie traditionnelle de Saint-Jacques (Chemin d'Arles) et route de pèlerinage vers Rome (voie Francigena), les voies reliant la France et l'Italie, dites « voie Aurelia » et « voie Domitia », sont à la fois « chemins d'approche » et « voies de raccordement », et donc à la fois reconnues « Grand Itinéraire Culturel européen » et associées aux Chemins « labellisés » Saint-Jacques-de-Compostelle de l'UNESCO et par la FFRandonnée (GR® dans leur intégralité).

Consciente de sa « spécificité » régionale, et soucieuse d'accroître sa notoriété et son attractivité, « l'Association Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse des Amis des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle-et-de-Rome » souhaitait mettre davantage en valeur le patrimoine « jacquaire » de la région PACA, et plus largement son patrimoine « non-jacquaire », afin de sensibiliser un public plus étendu sur les trésors historiques et culturels du littoral. Connue depuis l'antiquité (voie « héracléenne » puis « aurélienne ») la voie reliant l'Espagne à l'Italie et à l'Orient a aussi été celle des grandes invasions et une route essentielle des grands pèlerinages médiévaux (Compostelle, Rome, Assise...Jérusalem).

La voie *Aurelia*, à la fois « alimentée » et « concurrencée » par la voie maritime, a hérité d'un patrimoine et de traditions aux multiples influences susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs ; le climat privilégié de la Méditerranée ajoute à son attractivité. La voie *Aurelia*, tout comme ses voies annexes (parfois dites « Phocéenne » depuis Marseille ou « Médiévale » entre Lorgues et Nice) peuvent être parcourues à pied toute l'année.

Les ports méditerranéens antiques (Marseille et Arles notamment) ont aussi été les « Portes d'entrée » du christianisme en Occident, et celles de « sortie », notamment à l'époque des croisades lorsque ses ports drainaient d'innombrables pèlerins vers l'Orient. Ses sanctuaires millénaires (Lérins ou la Sainte-Baume par exemple), se sont révélés des « pépinières de saints et d'évêques » pour l'Europe entière.

Les Brèves de la Fédé

De nouvelles associations arrivent au sein de la Fédération

Comme adhérents :

Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou



Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques



Ou comme membres associés

Association Bretonne des Amis de Saint-Jacques de Compostelle



Balisage, voies et Chemins

Commission « chemins et signalétique »

12 personnes inscrites, 4 ont accepté de participer aux travaux.

Pour arriver au bout du projet, il faut que chaque association transmette le fichier des traces GPX des chemins entretenus par elle en précisant les points d'entrée et de sortie sur les Gr (nom et N° du GR concerné).

La Fédération s'engage à n'utiliser ces données que dans le cadre de la connaissance des Chemins de Compostelle.



Les recherches effectuées sur l'itinéraire de la voie *Aurelia* à partir de documents d'archives, généralement puisés sur Internet ou des sites communaux, mais aussi rédigés par plusieurs adhérents érudits (création d'une Commission Patrimoine *ad hoc*) ont été rassemblés dans une sorte de « base de données » constituée de plusieurs fichiers. Ceux des départements des Alpes-Maritimes et du Var sont d'ores et déjà consultables sur le site web de l'Association ; ceux des Bouches-du-Rhône devraient l'être à l'automne.

Rendez-vous sur :

<http://www.compostelle-paca-corse.info/patrimoine-paca>

Daniel SENEJOUX
Resp. Patrimoine 06
Assoc. PACA Saint-Jacques & Rome



Actualités

Accueil, Hébergement et Hospitalité

Session Hospitalité le 14 et 15 octobre 2021 A Saint Michel-l'Observatoire (04)

L'association Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse des Amis des Chemins de Saint Jacques de Compostelle et de Rome organise une session de préparation à l'hospitalité à Saint Michel-l'Observatoire (04) dans le centre de vacances Biabaux

Compte-tenu de la grandeur de la salle, nous limiterons à 10 le nombre de participants, seuls les 10 premiers seront retenus dans l'ordre de leurs inscriptions.

Vous pouvez poser votre candidature sachant que le 15 août sera la date limite des inscriptions. Si nous n'avons pas réuni 10 participants, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler la session.

Envoyer vos inscriptions à :

Francis TABARY 06 99 40 18 74

tabfra83@gmail.com

Donner vos coordonnées complètes



Faites vos clips

Sujet : Un mot, une idée

A partir du lien ci-dessous vous pourrez accéder à de courtes vidéos réalisées avec l'aide de plusieurs associations et mises en images par Michel SUCHAUD :

Elles sont destinées à montrer que les chemins de Compostelle ont un "esprit" différent des chemins de

https://www.youtube.com/playlist?list=PLq0y6nm_lSxuVhFKkMJ5Ccsh88qpsaYcA

randonnée.

Si vous désirez participer à cette opération, vous pouvez m'envoyer un témoignage, un événement ou une idée (10 lignes maximum) que je transformerai en un clip d'une minute 30 max (avec votre accord bien sûr). Quelques photos en situation (horizontales et de bonne qualité) seront les bienvenues.

michel.s@compostelle28.org



Rappel :

la cagnotte Don Camino au service des associations

Nous rappelons aux associations qu'elles ont la possibilité de solliciter la cagnotte don Camino dès lors qu'elles rencontrent des difficultés financières liées à la crise sanitaire, en raison d'une moindre fréquentation des hébergements mais aussi pour les méventes de credential.

Après les deux aides déjà accordées, le solde disponible est de 7950 euros.

La cagnotte est administrée par un Comité de gestion comprenant quatre représentants des associations. N'hésitez pas à nous solliciter.

Contact FFACC : marc.tassel@gmail.com



Histoire, Patrimoine et Culture

Participez à l'élaboration des plans de gestion UNESCO

L'exemple de l'Eure-et-Loir

L'association Compostelle 28 des Amis de St Jacques d'Eure et Loir a été invitée en 2019 à participer à l'élaboration du plan de gestion UNESCO de la cathédrale de Chartres. Rappelons qu'il s'agit d'un document indispensable si un bien veut conserver son inscription au patrimoine mondial.

Chartres est la première cathédrale gothique inscrite au patrimoine mondial : ajoutons qu'elle abrite en son portail sud les deux premières statues de France, antérieures à 1215, de Saint Jacques habillé en pèlerin (pèra et coquille).

Notre association a mandaté ses vice-présidents, Sylvain Penna et Michel Suchaud pour participer à l'élaboration de ce plan.

Notre expérience montre tout ce qu'une association, même petite (la nôtre a une trentaine d'adhérents), peut apporter au plan de gestion mais aussi tout le bénéfice qu'elle peut en retirer.

Il faut insister sur l'intérêt pour les associations de s'inscrire dans la démarche

1 – Les Plans d'actions ont un caractère exécutoire. Ils comprennent un échéancier et un plan de financement. Ils constituent un moyen de faire aboutir des projets.

2 – Ils permettent en effet la prise en compte d'actions ou de projets (au bénéfice des pèlerins, des habitants, des visiteurs) qui leur sont chers et des valeurs que nos associations défendent. Ils permettent de satisfaire leurs besoins, de résoudre des difficultés, de lancer de nouveaux projets.

3 – C'est un outil de reconnaissance et d'intégration à un réseau pour faire entendre leur voix, exprimer des préoccupations qui leur sont propres, montrer leurs compétences, se faire connaître, se faire admettre, se faire reconnaître, pour travailler ensemble.

En illustrant ces propos par quelques exemples de notre expérience :

Nous avons participé aux 3 commissions :

1 – Protection, conservation et restauration du bien

2 – Compréhension et diffusion de la connaissance sur le bien

3 - Développement du bien et de son territoire environnant. Animation, coordination et partage des valeurs.

Qui se sont déroulées en 3 étapes (soit 11 réunions au total) :

1 – Etablissement d'un état des lieux.

2- Définition des principes d'action.

3 – Rédaction des fiches action (une trentaine au total) et désignation de leurs pilotes.

Nous avons rédigé une quinzaine de fiches action qui montrent la diversité et la richesse des sujets abordés :

- Inscription des chemins de pèlerinage dans les documents d'urbanisme et de planification permettant d'assurer leur protection : directive paysagère des vues sur la cathédrale, PDIPR, SCOT, Plan vert de l'agglomération.

- Prise en compte dans les projets d'aménagement : esplanade de la cathédrale.

- Centralisation et diffusion de la connaissance : Création d'un centre de documentation virtuel et d'un portail unique relayant vers les acteurs, recensement et « porter à connaissance » du patrimoine, rédaction de fiches signalétiques.

- Développement de la notoriété du bien et de son territoire environnant : Mise en œuvre de visites spécifiques relatives aux chemins de pèlerinage, communication culturelle et touristique avec l'OT, avec les collectivités, conférences, expositions, cafés-camino, etc.

Plans de gestion locaux du Bien UNESCO

- Facilitation et promotion de l'itinérance douce : mise en place d'équipements d'accueil (hébergement, sacs, vélos), balisage, information.
- Valorisation des chemins de pèlerinage pour lesquels nous avons été reconnus comme acteur essentiel : elle reprend toutes les actions précédentes en y ajoutant la sécurisation des itinéraires (traversée des grands axes)
- Promotion et développement des valeurs communes à travers des échanges, comme par exemple le jumelage avec Leon.

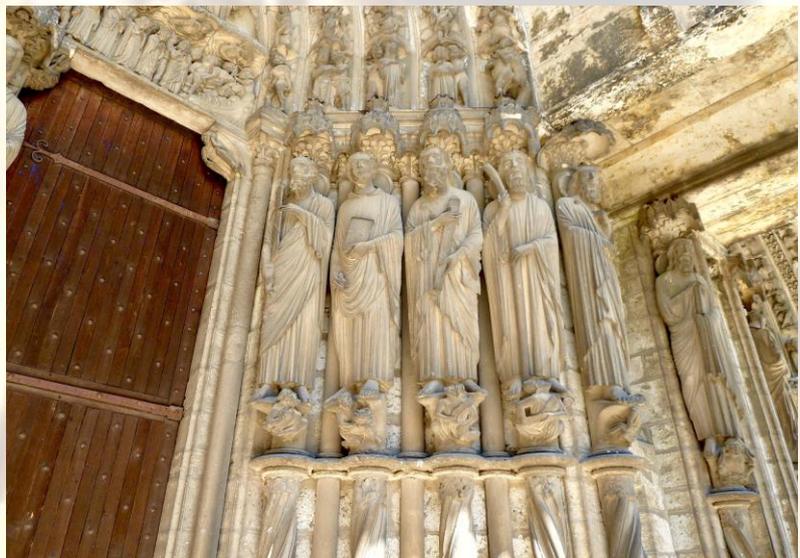
Cette expérience, très positive et très enrichissante, a montré tout le bénéfice que chacune des parties pouvait tirer des autres, d'où cet appel :

Que ce soit au titre du bien en série ou d'un autre bien, prenez la main qui vous est tendue et saisissez l'opportunité des portes qui vous sont ouvertes.

Et si la porte n'est pas ouverte, frappez avec insistance pour qu'on vous laisse entrer.

Sylvain Penna et Michel Suchaud,

Vices-présidents de l'association Compostelle 28 des amis de St Jacques d'Eure et Loir



Une quinzaine d'adhérents de l'association du Var, dont le Président Jacques Michaux, ont fait début juin un séjour découverte dans les Vosges.

À cette occasion, ils ont rencontré à Obernai Evelyne Studer, Présidente de l'association d'Alsace. Un beau moment de partage et de convivialité.



Tous en Chemin 21-22 juillet 2021

Le "département du Chemin de Saint-Jacques et des Pèlerinages de l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle organise son **IVème Congrès International** avec vingt et une Recherches sur le Chemin de Saint-Jacques et les Pèlerinages pour l'Année Sainte 2021".

Ces travaux ont été sélectionnés par le Département du Chemin et des Pèlerinages à la suite d'un appel public à candidatures de septembre dernier avec le soutien de l'université de Saint Jacques de Compostelle, de l'Office de Tourisme du gouvernement galicien et de la Cathédrale de Compostelle.

Ces journées seront ouvertes aux étudiants, professeurs d'université, aux associations jacquaires, aux professeurs des lycées, aux centres de recherche espagnols et internationaux, ainsi qu'aux professionnels, aux agents touristiques, et au grand public.

MESES A SANTIAGO

Devant l'affluence des pèlerins, plusieurs messes sont prévues pour les pèlerins, notamment :

* messe du pèlerin au maître autel de la cathédrale : 9 h30 ; 12 h ; 19:30 h. (en espagnol)

S'y ajoutent

- celle à la Corticelle à 11h

- celles à l'office des pèlerins rua Carretas : à 9 h en français et à 10h30 en anglais

LETTRE DE LA FFACC

Directeur de la Publication :

Annie CARDINET

Comité de rédaction :

Elisabeth MORICE

Marc TASSEL

Crédits photos : FFACC

Bandeau d'en-tête : pèlerins en vue de San Juan de Ortega (photo de Jean MONNERET)

Filigrane de cette lettre et page 2 : statue de Saint-Jacques, Cathédrale de Saint-Lizier (photo de l'association Ariège-Pyrénées)

Pages 8 et 9 : Portail de la cathédrale de Chartres – St Jacques - (photos de Michel SUCHAUD)

<https://www.compostelle-france.fr/>

Date à retenir

ASSEMBLEE GENERALE 2021

ORLEANS

DU 8 AU 10 OCTOBRE 2021